

**- PROCES VERBAL -**

**EPREUVE PRATIQUE DU CERTIFICAT DE CAPACITE  
POUR EFFECTUER DES PRELEVEMENTS SANGUINS  
EN VUE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE**

**Arrêté Ministériel fixant les conditions de délivrance du certificat de capacité pour effectuer les prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale en date du 12 juillet 2006 consolidé au 27 août 2012.**

L'examen pratique pour effectuer des prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale, a eu lieu le lundi 23 mars 2026 de 13h30 à 16h45, à :

**Laboratoire LABOUEST  
31 rue de la Divatte  
44430 LE LOROUX BOTTEREAU**

 candidats sur 4 inscrits se sont présentés.

L'épreuve a donné les résultats suivants :

NOM	Prénom	ADMIS / NON ADMIS
ABRAHAM	Inès	ADMIS
BELLON DELEAU	Lauryne	ADMIS
BENOIT	Cindy	NON ADMIS.
DESCAMPS	Anais	ADMIS

3 candidats sont déclarés reçus, ayant totalisé une note égale ou supérieure à 12/20.

Aucun candidat n'a été notifié pour fraude à l'examen.

Fait au Loroux Bottereau, le 23 mars 2026

Le Directeur CROIX ROUGE  
COMPÉTENCE Pays de Loire

Membre du Jury  
IDE

Membre du Jury  
Biologiste

Arnaud TESSIER

Croix-Rouge Compétence Bretagne - Pays de la Loire  
Centre Régional de Formation Professionnelle  
10 rue André et Yvonne Meynier - 35000 RENNES  
Tél. 02 98 05 22 40



Séverine DESCAMPS

Nathalie MOREAU  
LEBRETON